

Syndicat C.G.T. des musées d'Orsay et de l'Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07

tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie – Jardin des Tuileries – 75001 PARIS

mel : cgt.orangerie@culture.gouv.fr

Compte rendu du Comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) du 12 janvier 2012

En bref :

| | |
|--|--------|
| Travaux de la librairie RMN-GP | page 3 |
| Bilan des travaux du Nouvel Orsay | page 4 |
| Projet de travaux au musée de l' Orangerie | page 4 |
| Incident dans les réserves d'œuvres | page 5 |
| Création d'une salle de repos | page 6 |
| Bilan des accidents du travail 2010-2011 | page 6 |
| DUERP – bilan de la formation des OS | page 6 |
| Prévention des risques psychosociaux | page 7 |
| Tableaux de suivi | page 7 |
| Approbation du PV du CHS du 9 juin 2011 | page 8 |

En détail :

Composition du CHSCT

| | |
|--|--|
| <i>Représentants de l'Administration</i> | |
| Guy COGEVAL | Président de l'EPMO, président du CHSCT |
| Thierry GAUSSERON | Administrateur général |
| Anne MENY-HORN | Administrateur général adjoint |
| Brigitte LECLERCQ | Chef du dépt des ressources humaines |
| <i>Représentants du personnel</i> | |
| Titulaires | Suppléants |
| Pascal BOCOIGNANI, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CGT | Christine KINGOLD-MASSAT, Adjoint technique d'accueil et de surveillance nuit, CGT |
| Dominique BIGEARD, Technicien des services culturels, nuit, CGT | Arlette NGUYEN, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CGT |
| Francis MICKUS, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CGT | Jean-Philippe RENINGER, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CGT |
| Thierry FOATA, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CGT | Ewa PALCZYNSKA, Technicien des services culturels, accueil, CGT |
| Franck GRANADOS, Adjoint technique d'accueil et de surveillance Orangerie, CGT | Catherine TOULGOAT, Adjoint technique d'accueil et de surveillance Orangerie, CGT |
| Widy DANOIS, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CFDT | Jean-Jacques PREGASSE, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CFDT |
| Carine VIDANOVA, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CFDT | Hortense NUNES, Adjoint technique accueil et surveillance, CFDT |
| Abderahim JEBRY, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CFDT | Cornel DUMENIL, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, CFDT |
| Monique ALBERI, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, FO | Alain GALVANI, Adjoint technique d'accueil et surveillance, FO |
| Leïla BADRA, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, SUD | Judith COPIN, Adjoint technique d'accueil et de surveillance, SUD |

Valérie MAGNON, agent de prévention musée d'Orsay

Henri DARDE, agent de prévention musée de l'Orangerie

Odile LECCIA, médecin de prévention

Yann ROGIER, inspecteur santé et sécurité au travail

Experts :

Administration :

Marie-Pierre MARCHER, responsable des travaux, RMN-GP
Philippe GOMAS, DES M'O
Isabelle CAHN, conservateur M'O
Catherine HAVILAND, restauratrice
Myriam BRU, régie des œuvres
Chantal LOISSE, DRH, formation
Delphine CAPDEPUY, secrétaire générale musée Orangerie

Représentants du personnel :

pour la CGT :

Dominique FOURNIER, CGT
Frédéric SORBIER, CGT

Invités :

Administration : Florence LESUEUR, communication interne.

Excusés :

Administration : Guy COGEVAL.

Représentants du personnel : Arlette NGUYEN, Carine VIDANOVA, Abderahim JEBRY, Monique ALBERI, Alain GALVANI.

La **CGT** constate et regrette l'absence du président du CHSCT, et émet le souhait qu'il préside effectivement les CHSCT dont les décisions, préconisations et suivi relèvent de sa responsabilité.

Travaux de la librairie RMN-GP

Au CTP du 29 sept. 2011, la **CGT** avait demandé des précisions sur le projet de fermeture de la librairie RMN-GP en 2012.

L'administration s'était étonnée de cette « *nouvelle rumeur stupéfiante* », tout en annonçant des travaux « sans impact » sur les personnels du musée d'Orsay.

C'est pourquoi ce point n'étant pas à l'ordre du jour du présent CHSCT, la **CGT** a demandé qu'il soit ajouté. Tout projet de travaux doit figurer au programme annuel de prévention des risques obligatoirement soumis pour avis au CHSCT (art. 61 du décret). Même chose sur tout aménagement important modifiant les conditions de santé, de sécurité et de travail (art. 57 du décret).

Des explications nous sont données, sans aucun document : les travaux – à la charge de la RMN-GP -, musée ouvert aux public, consistent en la destruction de la mezzanine, pour des raisons esthétiques : elle entrave la vue sur la perspective de la nef.

La brigade des sapeurs pompiers est consultée sur les questions de jauge / unités de passage / évacuation et une réunion technique sécurité/incendie et clôture du chantier est planifiée fin janvier.

Le projet en est au stade de la finalisation du dossier de consultation des entreprises, pour un démarrage du chantier début mars 2012, et une fin impérative fin aout, avant

l'inauguration de l'expo *L'impressionnisme et la mode*.

Les travaux avec nuisances sonores et vibrations seront effectués le lundi... (déjà chargé par les mécénats / visites / tournages...) et la nuit. L'évacuation des matériaux démontés et des gravats aura lieu tôt le matin. Les gros matériaux seront stockés en containers sur la terrasse rue de Lille.

Le suivi des impacts et les mesures conservatoires à prendre seront décidés lors de réunions hebdomadaires avec l'ensemble des intervenants DES/DAS/comité de pilotage. La grande maquette du musée au niveau -1 et l'expo Susse seront enlevées, ainsi que la statue de Gérôme, *Gladiateur*. Le **Café du Lion** est maintenu à son emplacement.

Côté gestion des flux, il est prévu un tunnel central d'une seule unité de passage pour l'entrée des visiteurs et deux passages latéraux pour la sortie.

Le **vestiaire** individuel serait déplacé au niveau - 1, avec maintien des effectifs.

Le **contrôle des billets** sera avancé de la barrière climatique aux portes en bois situées juste derrière les caisses.

La **CGT** s'interroge sur la pertinence de ces coûteux travaux d'esthétique (un caprice ?) en période d'économies drastiques sur les dépenses de l'État, voire sur le gâchis d'argent public s'agissant d'une mezzanine dont la construction a moins de 10 ans d'âge.

La **CGT** s'interroge aussi sur les délais très raccourcis, sinon précipités de ce chantier et se déclare réticente au lancement d'un nouveau chantier de travaux juste après deux années de travaux qui ont pesé sur le quotidien de travail des équipes, et sur un calendrier en collision avec le rush attendu sur l'expo *Degas et le nu*.

La **CGT** rappelle qu'elle a déjà souvent signalé l'effet « entonnoir » de l'accès des groupes dans l'espace exigu du niveau - 1, qui sera encore aggravé par l'ajout des visiteurs individuels déposant leurs effets au vestiaire à ce niveau.

Nous doutons du maintien des effectifs d'agents des **vestiaires**, notamment des agents vacataires puisque déjà des contrats ne sont pas renouvelés.

Il nous semble impossible, sur le plan de l'hygiène, de maintenir le **Café du Lion** à proximité d'un chantier générateur de poussières. La société *Eliance* a-t-elle été informée ? La réponse est : non.

La **CGT** questionne l'administration sur le gardiennage de nuit extérieur, sans recevoir de réponse. Elle rappelle qu'un plan de prévention écrit doit être présenté en CHSCT, et que les observations du CHSCT doivent être prises en compte.

Les représentants du personnel demandent la convocation d'un CHSCT exceptionnel sur le point des travaux de la librairie RMN-GP, avec un dossier de préparation. L'administration fixe la date au 16 février 2012.

Bilan des travaux du Nouvel Orsay

L'administration du M'OO va passer un marché DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire) tous corps d'état, qui sera attribué à une entreprise extérieure pour effectuer des petits travaux ponctuels de réfection pour le M'O et l'Orangerie. Les responsables de service devront faire remonter les informations sur les besoins.

Exemples : **accueil du 62** : problème du placage de bois qui se décolle ; variateur de lumière.

Cuisine du 2^e sous-sol : placage de la plaque chauffante à remplacer.. par de l'inox.

La mise en ligne des appels d'offre des travaux a été effectuée : pour le local d'intervention de jour / PC parking / Base de vie SPSI / Local sport.

Projet de travaux au musée de l'Orangerie

La fiche de programmation des travaux au musée de l'Orangerie date du CHS du 17 novembre reporté, et n'a pas été réactualisée.

La Direction commente une liste des travaux programmés en 2012 :

- fin janvier, dans la 2^e salle des *Nymphéas* avec fermeture au public (entraînant logiquement l'application d'un tarif réduit sur le droit d'entrée). Dépoussiérage des corniches, des cadres et des *Nymphéas* (le sable du jardin des Tuileries soulève une poussière fine qui pénètre le musée de l'Orangerie) et remplacement de la moquette et du vélum.
- début mars, même chose dans la 1^e salle.
- une main courante double doit être installée dans les escaliers afin de remédier aux chutes de visiteurs.
- au PC : pose d'un faux plafond et nouvel éclairage.
- l'espace face ascenseur sera transformé en salle de réunion.

La passation d'un marché public doit permettre de faire réparer plus rapidement ce qui ne l'est pas actuellement, comme les poignées de porte par exemple.

La Direction souhaite améliorer l'accueil des visiteurs handicapés, ainsi que la signalétique extérieure en collaboration avec la Ville de Paris.

Des travaux dans les collections ont été inscrits au budget prévisionnel 2012 en maintenant le musée ouvert au public. La **CGT** attend des informations plus précises au prochain CHS CT.

Incident dans les réserves d'œuvres

Le 13 décembre, une opération de maintenance réglementaire a été effectuée sur les 33 bouteilles d'azote (qui raréfient l'oxygène) anti-incendie dans les réserves d'œuvres grande hauteur, alors qu'y travaillaient trois restaurateurs, qui n'ont été évacués préalablement, par précaution.

Une erreur de procédure a conduit à la diffusion soudaine et puissante d'azote par les buses : l'effet de souffle brutal, son bruit élevé et le dégagement de poussières a décidé les trois restaurateurs à quitter précipitamment les lieux. Par chance, les porte coupe-feux ne se sont pas fermés, malgré le déclenchement de la mise en sécurité.

Autrement dit, on a frôlé la catastrophe.

Un tableau de grand format a été fortement endommagé : toile trouée, arrachage de la couche picturale.

Les représentants du personnel en CHSCT n'ont nullement été informés de cet incident grave : ni le rapport établi par les restaurateurs présents ni le compte-rendu du comité de sécurité ne leur est transmis.

La **CGT** fait observer que le rapport d'inspection des locaux établi en 2010 par l'IHS et le rapport du médecin de prévention soulignent que la mezzanine des réserves d'œuvres n'est pas un local de travail et qu'un autre local doit être trouvé. Ce qui n'a pas été fait. Or, le système anti-incendie n'est pas adapté à un local de travail.

Création d'une salle de repos

Une nouvelle fois, vos représentants unanimes ont insisté sur l'insuffisance de véritables salles de repos pour le personnel (et non de salles de pause), silencieuses, dotées d'un mobilier confortable, et peu éloignées des postes de travail.

Nombre de musées mettent à disposition de confortables salles de repos.

La Direction nous propose de lui faire des propositions, mais celles-ci sont qualifiées d'impossibles. Une solution émerge cependant : réaménager la salle de repos en fond de nef (sous la maquette de l'Opéra, M1 1S 02) qui sert aussi de salle à langer les bébés pour les visiteurs, exclusivement en salle de repos, rafraîchie.

Elle est équipée actuellement de 8 fauteuils, mais demeure assez petite : 9 m².

La direction va rechercher d'autres locaux, par exemple à côté du Fumoir.

Pour la **CGT**, il n'est pas sain de monter les agents les uns contre les autres en instaurant la pénurie et en les laissant gérer une mise en concurrence sur des locaux de repos.

Une salle de repos au niveau – 2, autrefois réservée aux agents du musée, accueille les salariés de sociétés extérieures. Les salariés des sociétés extérieures sont des travailleurs qui ont droit aussi à une salle de repos. Toutefois, ils auraient dû se voir attribuer une telle salle sans que celle-ci soit enlevée à l'usage des agents du musée. Il ne saurait être question non plus de réaffecter des salles attribuées aux activités du M'OC, c'est-à-dire déjà à l'usage des personnels.

La **CGT** pointe la vétusté et le mobilier inadapté (trop de tables et chaises et pas assez de fauteuils) de la salle de repos – 2. La Direction s'engage à y effectuer rapidement quelques travaux de rafraîchissement et de réaménagement.

Bilan des accidents du travail 2010-2011

Le bilan chiffré doit donner lieu à une étude de l'origine des accidents, une analyse des causes, afin de permettre une véritable prévention. Un obstacle méthodologique à cette analyse vient du fait que le bilan concerne les deux musées sans distinction.

On note qu'une majorité d'accidents de service (26 sur 39 – chutes, contusions, hématomes, lésions ligamentaires) survient à des agents du corps de la surveillance (ASM).

Les maladies professionnelles n'apparaissent pas car il n'y en a eu aucune. En tout cas, aucune déclaration. En effet, il appartient à l'agent, si sa maladie figure dans la liste spécifique des maladies professionnelles, de faire une déclaration auprès de sa caisse d'Assurance Maladie (formulaire S6100b), comportant l'avis du médecin de prévention.

DUERP – bilan de la formation des organisations syndicales

Le contenu de cette formation est jugé intéressant, ainsi que la facilité d'utilisation de l'application du progiciel *Dexia* (auquel recourent d'autres musées) pour s'approprier la consultation de la base de données.

Une nouvelle session de cette formation est prévue mi février pour d'autres représentants du personnel et des administratifs appelés comme experts au CSH-CT.

Prévention des risques psychosociaux

Une plaquette d'information est remise avec le livret d'accueil aux nouveaux arrivants. Elle est affichée sous les vitrines CHSCT à la cantine et – 2.

La **CGT** demande quelques corrections : inscription du n° de tél. de la CGT au musée de l'Orangerie et harmonisation typographique des coordonnées de la CGT-Orsay.

Le président établit une fois par an un bilan général de la santé et un programme de prévention des risques et des maladies professionnelles (art. 51 du décret).

Tableaux de suivi

CHS du 9 juin 2011

Les travaux réalisés en 2011 :

- réservation des groupes b. 507 (la **CGT** avait signalé en détail au CHS dès 2010 les nombreux problèmes de conditions de travail : bruit, chaleur, ventilation... et la mauvaise ergonomie des postes de travail)
- hall d'accueil du 62
- salle de repos / cuisine du – 2.

En 2012 :

- signalétique de l'aire de livraison : les n° de places de parking seront repeints au sol et aux murs.
- achat de panneaux pour signaler que le parking est interdit au public (des véhicules privés s'avancent parfois à la suite de ceux autorisés, et le M'OO est en mode vigipirate renforcé.)
- salle de formation : la salle SX 2S 12 est située à proximité du local du MOC. Recherche d'une autre salle : une partie des réserves RMN (en cours de négociation).
- restaurant du personnel : problèmes d'odeurs de cuisine – signalées en CHS l'an dernier - se répandant dans le hall Montherlant, étages et sous-sol : pose de vitres en haut de l'escalier avant l'entrée du restaurant prévue au
- local de repos des chargés d'accueil : mise en peinture complète prévue au 1^{er} semestre.
- local intervention : au 1^{er} semestre.

Examen du registre d'hygiène et de sécurité du M'O et de l'Orangerie

La **CGT** observe que le registre du M'O est lacunaire (pages manquantes, périodes absentes) et les réponses, visas et suites de l'administration très insuffisantes (« *transmis à...* »).

Que des pages soient arrachées est révélateur de lourds problèmes au musée. L'absence de suites concrètes est un facteur démotivant pour les personnels qui en concluent qu'ils ne sont pas entendus et leurs conditions de travail ne suscitent que de l'indifférence. La **CGT** a souvent insisté sur l'apport positif pour tous d'une écoute des observations et suggestions des personnels, qui connaissent les difficultés concrètes des situations opérationnelles de terrain.

Le registre hygiène sécurité est un outil de dialogue qui ne doit pas être négligé en vue d'améliorer le bien être de tous et l'efficacité au travail.

La Direction admet que le registre doit être relevé deux fois par mois, les questions traitées et des réponses concrètes données. Un registre est déposé depuis janvier au 282 bld Saint-Germain.

CHSCT exceptionnel du 22 décembre 2011

Une visite CHSCT des vestiaires individuels et groupes s'est déroulée le 5 janvier 2012 pour envisager l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail.

Une enquête CHSCT sur l'accident de service sera programmée très prochainement.

Les travaux d'étanchéité des sanitaires situés au-dessus des vestiaires ne pourront pas être effectués avant l'automne 2012.

La **CGT** déplore que la Direction investisse des millions d'euros dans les travaux du Nouvel Orsay, mais ne remplace pas une baguette d'angle métallique saillante aux vestiaires, un canon de serrure sur un sanitaire pour les handicapés, un tiroir déglingué sur un comptoir, de tout ce qui fait l'environnement de travail quotidien des professionnels du musée.

Suivi des recommandations de l'Inspecteur hygiène sécurité 2010

Certaines recommandations ont été suivies d'effets, beaucoup tardent à être effectuées ou restent sans réponse. Exemples :

- Visite de la commission de sécurité : *planifiée en janvier 2012, pas de date arrêtée.*

- Vestiaires : réaménager ces espaces après analyse complète des postes de travail : *des études sont en cours.*

- Stockage de matériels dans le parking (engagement auprès de la préfecture de police), de produits inflammables au 4^e sous-sol, risques liés aux machines et outils : *des courriers de relance aux responsables doivent être envoyés.*

- Murs cloqués au 282 bld Saint-Germain : *les travaux restent à effectuer*

Agents de surveillance recrutés en RQTH (travailleur handicapé)

Le recrutement de personnel RQTH fait partie des obligations légales, à hauteur de 6 % des effectifs, faute de quoi l'employeur doit acquitter des pénalités.

Cinq agents ont été recrutés le 2 novembre en surveillance des salles au musée d'Orsay. L'administration insiste sur le fait qu'il ne faut pas distinguer ces agents des autres agents de la surveillance pour ne pas les ostraciser.

La **CGT** évoque le cas d'un de ces agents stagiaires qui a donné sa démission après 2 semaines seulement qui a donné sa démission. La Direction a pris acte de cette démission et demandé son remplacement rapide sur la liste complémentaire de la procédure spécifique RQTH.

La CGT interpelle l'administration sur son refus d'envisager un aménagement des horaires et du poste de travail de cet agent en difficulté et sur sa négligence à contacter la cellule handicap et le pôle mobilité du ministère de la Culture pour un accompagnement de cet agent qui avait donné toute satisfaction lors de son recrutement.

Approbation du PV du CHS du 9 juin 2011

Vote. favorable : CGT - abstention : CFDT, SUD.